

ADMINISTRATION FINANCIÈRE DES PREMIÈRES NATIONS

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE PROCURATION

Assemblée générale annuelle 10 juillet 2025

La présente vise à certifier que je, chef/conseiller de
membre votant de l'Autorité financière des Premières Nations, ai désigné:
Nom et prénom:
Adresse électronique:
Numéro de téléphone/cellulaire:
comme mon mandataire pour assister et voter en mon nom à l'assemblée annuelle de l'Administration financière des Premières Nations, qui aura lieu le jeudi 10 juillet 2025 , y compris à toute séance légalement ajournée de cette assemblée. La présente procuration autorise mon mandataire à exprimer tous les votes et toutes les approbations ou désapprobations que j'aurais le droit d'exprimer à toutes les fins prévues dans les règlements administratifs de l'Administration financière des Premières Nations et dans l'avis de convocation officiel de l'assemblée annuelle.
Toutes les procurations doivent être transmises par courrier électronique à notre agent [bsetter@fnfa.ca] avant 16 heures (HP), le lundi 7 juillet 2025, afin d'être enregistrées et reconnues. Cette procuration n'est valable que pour l'assemblée annuelle du 10 juillet 2025 et tout ajournement de celle-ci, et ne sera pas valable pour toute autre assemblée ou pour une période plus longue que la durée de l'assemblée pour laquelle elle est donnée. Cette procuration est révocable à tout moment à la demande du membre votant soussigné:
Nom en caractères d'imprimerie du membre votant qui donne procuration:
Date:
Signature du membre votant donnant procuration: